

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis  
Services techniques  
5, rue Sainte Geneviève  
94150 RUNGIS

2) Procédure :

### **ACCORD-CADRE DE FOURNITURE**

Accord-cadre passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3) Objet du marché :

### **FOURNITURE DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES**

Lot n° 1 – Fourniture de bureau  
Lot n° 2 – Consommables informatiques

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

Accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Durée de l'accord-cadre d'exécution :

La durée de l'accord-cadre est d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire.  
L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

8) Date de démarrage des prestations : Mai 2018

9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la consultation.



10) Unité monétaire : l'Euro

11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

12) Date limite de réception des Candidatures : **Le 3 Mai 2018 à 12 h 00**

13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des offres :

La valeur technique de l'offre : 40 % soit 40 points / 100

- **Diversité du catalogue et qualité des produits.**

Ce dernier point sera jugé sur la base des échantillons et fiches techniques descriptives des articles sélectionnés dans le BPU (article mis en gras) **10 % soit 10 points sur 100**

- **Délai de livraison** à renseigner à l'article 6 de l'AECCP **10 % soit 10 points sur 100**

- **Mesures prise en faveur de l'environnement**

(les caractéristiques attendues de produits sont : produits recyclables, produits fabriqués à partir de matières recyclées et/ou renouvelables, produits fabriqués à base de ressources naturelles, produits à longue durée de vie) **10 % soit 10 points sur 100**

- **Interlocuteurs dédiés à la collectivité**

(Prise de commande, facturation, SAV...) **10 % soit 10 points sur 100**

Le prix des prestations : 60 % soit 60 points / 100

- **Le prix de la prestation** sera jugé sur la base du chantier masqué **40% soit 40 points sur 100**

- **Rabais sur prix public ou prix catalogue**

(à compléter à l'art.10.3 de l'AECCP ) **20% soit 20 points sur 100**

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Administratifs/Techniques : Mme HERVÉ

Tél: 01.45.12.80.32

services.techniques@villerungis.fr

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr) et sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com) : le 09 avril 2018